

Permis d'Urbanisme CODT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de Permis d'Urbanisme CODT au nom de M. et Mme HOFFAIT-DEVRESSE demeurant Neucy 21 à 4987 Stoumont pour la rénovation d'une maison unifamiliale avec unification de deux logements et construction d'un abri de jardin sur un terrain situé Neucy, 21 à 4987 Stoumont, et cadastré 4^e division, section C n°44/b.

Le projet déroge au plan de secteur étant partiellement situé en zone d'espaces verts et s'écarte des normes indicatives du Guide régional d'urbanisme en ce qui concerne:

- baies horizontales - pente de toiture inférieure à 25° - encadrement des baies en brique - barbacane - 3 buses de cheminées - bois

et présente les caractéristiques d'enquête suivantes :

- Art. D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional
- Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation -

L'enquête publique est organisée conformément à l'article D.VIII.7 du Code du Développement Territorial .

Le dossier peut être consulté **sur RDV** durant la période d'enquête à **l'accueil** de l'Administration (service population), à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont :

- Les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, le mardi et le jeudi de 8 h 15 à 12 h 30 ;
- Ou à un autre moment sur rendez-vous à prendre au moins 24 h à l'avance avec le service « Urbanisme » au 080/29.26.56

L'enquête publique est ouverte le 23.05.2025 et clôturée le 06.06.2025¹.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont ;
- par télécopie au numéro 080/29.26.69
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@stoumont.be

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service « Urbanisme » ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

1 Les enquêtes publiques et annonces de projet sont suspendues du 16 juillet au 15 août et du 25 décembre au 1^{er} janvier

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 06.06.2025 à 11:00 à la commune.

Par le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

H. Snackers

D. Gilkinet